



**911
PROGRAM**



CONVENTION DE PARTENARIAT

Le 911 Program Fund, Inc.

&

**Comité d'Organisation Bourges 2005
112^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France**



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Le Comité d'Organisation du 112^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France (COB 2005), 230 rue Louis Mallet – 18000 Bourges, représenté par son Président, le capitaine Bernard PINON, d'une part,

Et :

Le 911 Program Fund, Inc., représenté par Stephan HITTMANN, President.

Il est convenu ce que suit :

Article 1 :

La présente convention, relative à la participation des Sapeurs-Pompiers de New York au Congrès National, a pour objet la définition des conditions et des modalités de partenariat entre le COB 2005 et le 911 Program Fund, Inc. of New York.

Article 2 :

En tant que partenaire du 112^{ème} Congrès, le 911 Program Fund, Inc. of New York bénéficiera :

- De l'accueil, du 13 ou 14 septembre au 18 ou 19 septembre 2005, au 112^{ème} Congrès National des Sapeurs-Pompiers de France, d'une délégation de 4 Sapeurs-Pompiers new-yorkais. Leur choix est laissé à l'appréciation de Monsieur HITTMAN.



- De l'hébergement de la délégation dans des familles de Sapeurs-Pompiers, situées à Châteauneuf /Cher.
- De la prise en charge des repas de la délégation depuis son arrivée jusqu'à son départ, en collaboration avec les Sapeurs-Pompiers de Châteauneuf/Cher.

Article 3 :

Le sergent Rémy Desbois, Responsable du pôle Délégations étrangères, est l'interlocuteur privilégié des Sapeurs-Pompiers américains, pour la préparation de la venue de leur délégation.

Article 4 :

La présente convention prendra effet à la date de signature et est valable pour la durée totale de réalisation de la manifestation.

Fait à Bourges, en deux exemplaires, le 16 mars 2005.

Président du COB 2005

Capitaine Bernard PINON

Le 911 Program Fund, Inc.

Stephan HITTMMANN, President